

## Tchad

### *Développements clés depuis mai 2001*

Les résultats de l'étude d'impact des Mines Antipersonnel, achevés en mai 2001, a été publiés. Ils révèlent qu'une grande proportion des communautés ont été sérieusement affectée que prévu, et que leur répartition géographique est vaste plus qu'on ne le pensait. l'Etude d'Impact Socio - économique des Mines et Munitions Non - Explosées a identifié 417 régions affectées couvrant une superficie totale de 1,801 million de m<sup>2</sup> de surface. Les mines et les engins et munitions non - explosées affectent 249 communautés et un total de 284 435 personnes. Pour la première fois, le Tchad a révélé qu'il détient un stock de 2083 mines. Il déclare avoir détruit 1210 mines de juin 2001 à avril 2002. Le Tchad a soumis son premier rapport de l'article 7 du traité d'Ottawa en date du 12 décembre 2001, ainsi qu'un rapport de suivi, en date du 29 avril 2002.

### **La Politique d'Interdiction des Mines**

Le Tchad a signé le Traité d'interdiction des mines antipersonnel le 6 juillet 1998 et l'a ratifié le 6 mai 1999. Le traité est entré en vigueur pour le Tchad le 1<sup>er</sup> novembre 1999. Un projet de décret visant à établir un Haut Comité Interministériel<sup>[342]</sup> en charge de la mise en œuvre du Traité d'Interdiction des Mines et la mise sur pied du Plan Stratégique National de lutte contre les Mines et les engins non - explosées a été préparé et soumis à la signature du Chef de l'Etat Tchadien<sup>[343]</sup>.

Le Tchad a participé à la troisième réunion des Etats Partis en septembre 2001, à Managua - Nicaragua. Lors de cette réunion, le Lieutenant Colonel Mahamoud Adam Bechir Coordonateur du Haut Commissariat Nationale au Déminage (HCND), <sup>[344]</sup> a déclaré que son pays « s'engage fermement à intensifier la lutte contre les mines. »<sup>[345]</sup> Le Tchad a aussi participé aux réunions intersessionnelles du comité permanent à Genève en Janvier et

mai 2002.

Le Tchad a soumis aux nations Unies son premier rapport de transparence conformément à l'article 7, le 12 décembre 2001, et le second le 29 avril 2002<sup>[346]</sup>

Le Tchad était absent pendant le vote du 29 novembre 2001, de la résolution 56/24M de l'Assemblée Générale de l'ONU, en faveur de l'universalisation du Traité d'Ottawa.

Le Tchad n'est pas membre de la Convention sur les Armes Conventionnelles(CCW). Il n'a pas participé à la troisième réunion annuelle des Etats Parties au protocole II amendé et la seconde réunion de compte rendu du (CCW) "Convention on Conventional Weapons"les deux tenues à Genève en décembre 2001.

### **La production, le Transfert, et l'Utilisation**

<b>Types de mine</b>	<b>Quantité</b>	<b>Origine</b>
NR442	<b>516</b>	Belgique
PPM2	<b>1 460</b>	Ancienne RDA
NR109	<b>386</b>	Belgique
NR409	<b>441</b>	Belgique
Total	<b>2 803</b>	

Le Tchad n'est pas reconnu comme producteur, ou exportateur des mines. Dans le rapport 2001 de l'Observatoire des mines, des allégations affirment que le Tchad a posé à nouveau une poignée des mines issue du déminage au nord du pays et qu'il a signé d'autres contrats d'achat des nouvelles mines. Le rapport de l'Observatoire précise ensuite qu'il n'a pas de preuves de l'utilisation par le Tchad des nouvelles mines.<sup>[347]</sup> A la troisième réunion des Etats Parties, le Lieutenant Colonel Mahamoud Adam Bechir déclarait « officiellement » que le Tchad dément ces allégations. Bechir a aussi démenti les accusations au moment de leur publication.<sup>[348]</sup>

Le 21 avril 2002, Pendant les élections législatives au Tchad, la voiture d'une grande personnalité de l'opposition tchadienne Ngueti Mahamat a heurté une mine terrestre alors qu'il allait d'un bureau de vote à l'autre sur la route qui mène à l'aéroport de Faya Largeau. Il est mort le jour suivant. Une seconde mine a été trouvée aux alentours et a été désamorcée. Mutuellement, les autorités et le Mouvement pour la Démocratie et la justice au Tchad se rejetaient la responsabilité d'avoir posé ces mines.<sup>[349]</sup>

### **Stockage, et Destruction des Mines**

Le premier rapport de transparence du Tchad conformément à l'article 7 du traité, précise que durant l'Etude de l'Impact Socio-économique des Mines Antipersonnel, menée de décembre 1999 à mai 2001, 23 sites de stock de mines ont été enregistrés<sup>[350]</sup>. Ces stocks de mines ont été inventoriés en avril 2002, et seulement sept contenaient effectivement des mines antipersonnel.<sup>[351]</sup> Le second rapport de transparence datée du 29 avril 2002 donne des détails sur les stocks de 2 803 mines antipersonnel des sept sites.<sup>[352]</sup>

Le Tchad a fait un rapport qui dit qu'en juin 2001, 180 mines antipersonnel du type NR409 ont été détruites par l'armée tchadienne avec l'appui de l'armée française.<sup>[353]</sup> En avril 2002, un autre stock de 1 030 a été détruit parmi lesquelles, 184 mines du type NR409 à Mongo par l'Armée Tchadienne et Française, 700 mines du type NR409, 23 du type NR109 et 123 du type NR442 à Ounianga par l'ONG allemande Help.<sup>[354]</sup> La quantité des mines gardées pour la formation sera précisée dans le prochain rapport de l'article 7.<sup>[355]</sup>

La date limite pour la destruction complète des stocks de mines antipersonnel au Tchad selon le Traité d'Ottawa est le 1<sup>er</sup> novembre 2003.

### **Problème des Mines ; Etude et Evaluation**

Une Etude de l'Impact Socio-économique des Mines et

munitions non - explosées a été menée au Tchad de décembre 1999 à mai 2001, sur la demande du Service d'action contre les mines des Nations Unies (UNMAS) « United Nations Mine Actions Service » au (SAC) « Survey Action Center ». Handicap International était chargé d'exécuter l'étude. Les informations recueillies étaient stockées dans la base de données du système de gestion d'informations de l'action contre les mines (IMSMA), "Information Management System for Mine action " ces informations sont analysées et utilisées dans les processus de planifications stratégiques.

L'Etude de l'Impact Socio - Economique des Mines et munitions non - explosées a identifié 249 communautés affectées par les mines, dont 417 différentes régions infestées par les mines antipersonnel, des mines antichars et des engins et munitions non - explosées.<sup>[356]</sup> La plupart de ces communautés sont situées dans le nord du pays et les régions affectées couvrent 1,801 millions de m.<sup>2</sup> Cette contamination menace directement la vie au quotidien d'au moins 284 435 personnes.

Sur les 28 départements étudiés au Tchad 23 sont affectés par les mines. Les Départements de Borkou et Ennedi au nord contiennent plus du tiers des mines de toutes les communautés affectées et plus du quart de la population nationale.<sup>[357]</sup> Depuis la réalisation de l'Etude d'Impact, des nouvelles régions affectées par les mines ont été découvertes, particulièrement dans la région du Lac et dans les régions de Borkou et Ennedi.<sup>[358]</sup> Il n'était pas possible de mener des études dans le 29<sup>eme</sup> Département, le Tibesti dans le nord à cause des problèmes de sécurité là-bas. Le rapport de L'Etude d'Impact Socio - Economique des Mines et munitions non - explosées précise néanmoins que le Tibesti est probablement la région la plus affectée aussi bien par les mines antipersonnel que les engins et munitions non - explosés.<sup>[359]</sup>

Une plus grande proportion des communautés est plus sévèrement touchée qu'initialement estimé et leur répartition

géographique est plus étendue qu'on ne le croyait. La partie Nord du pays a 91 communautés affectées par les mines, 37 d'entre elles sont gravement touchées. La partie Est a 51 communautés affectées, 10 d'entre elles sont classées comme gravement touchées.<sup>[360]</sup>

Les domaines les plus affectés dans le pays sont : les pâturages, les champs, les routes et les pistes, et aussi les points d'eau et les zones d'habitation. Les pâturages constituent une ressource économique importante pour le Tchad, un pays avec beaucoup de tribus nomades où le nombre de bétail dépasse celui de la population. Les espaces pour les pâturages sont limitées particulièrement dans le Nord du pays.<sup>[361]</sup>

Certaines régions affectées par les mines sont marquées ou clôturées. Mais dans d'autres régions, il a été demandé aux autorités locales d'informer les populations sur les dangers que présentent les champs de mines non marqués.<sup>[362]</sup>

L'Etude de l'Impact Socio - Economique des Mines et munitions non - explosées a découvert six champs de tir pour les militaires et qui constituent une menace réelle pour 12 communautés ayant une population totale de 11 045 habitants.<sup>[363]</sup> Ces champs de tir causent environ 19 accidents par an. L'Etude de d'Impact Socio - Economique des Mines et munitions non - explosées a aussi collecté des informations sur 25 dépôts de munitions abandonnés qui ne sont plus utilisés et ne sont pas sous le contrôle des autorités, représentant ainsi un danger permanent pour les communautés environnantes.<sup>[364]</sup>

### **Financement de l'Action Contre les Mines**

En 2001, près de 1,3 million de dollars américain ont été octroyés par cinq donateurs pour appuyer l'action contre les mines au Tchad. Le Canada a donné un total de 9 681 \$ américain au Haut Commissariat National au déminage (HCND), par le biais du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) pour le déminage.<sup>[365]</sup> L'Allemagne a

fourni un total de 395 896 \$ américain, y compris 276 032 \$ américain à l'ONG allemande Help International pour le déminage et 119 864 \$ au Bureau des Nations Unies pour les Services d'appui aux Projets (UNOPS).<sup>[366]</sup> La Suisse a donné 120 000 \$ américain y compris 60 000\$ au PNUD pour le déminage et 60 000\$, de contribution en nature au HCND et UNOPS.<sup>[367]</sup> Le Royaume Uni a donné 388 800 \$ américain au cours de son année budgétaire 2000/2001<sup>[368]</sup>. Les Etats Unis au cours de leur année budgétaire 2001 ont contribué pour, 325 000\$ au programme tchadien de déminage pour l'acquisition du matériel de déminage et l'évacuation par voie aérienne des victimes des mines.<sup>[369]</sup>

Le budget final pour L'Etude de d'Impact Socio - Economique des Mines et munitions non - explosées, complété en 2001 s'élevait à 1 962 065 \$ américain y compris un grand montant pour les équipements indispensables (25%). Le Financement pour l'Etude de d'Impact Socio - Economique des Mines et munitions non - explosées, était octroyé par : Les Etats Unis (688 900 \$), Le Fond des Nations Unies pour le Partenariat International ( 685 100\$), le Royaume Uni ( 352 685\$), Survey Action Center SAC (85 380), et Handicap International (150 000\$).<sup>[370]</sup>

Le projet de budget pour l'action contre les mines au Tchad pour 2002 est de 3 821 500\$ américain <sup>[371]</sup> et le Gouvernement Tchadien a alloué 915 714\$ au HCND pour son budget 2002<sup>[372]</sup>. Pour 2003 le projet de budget de l'action contre les mines est 5 070 000\$<sup>[373]</sup>.

Le Plan Stratégique National 2003 -2015 de Lutte contre les mines et les munitions et engins non - explosés au Tchad à un budget estimé à 76 millions de dollars américain. Ce chiffre prévoit tous les besoins relatifs à l'action contre les mines y compris l'assistance aux survivants des mines. <sup>[374]</sup>

A la réunion intersessionnelle du Comité permanent sur le déminage en mai 2002, le Chef de la délégation Tchadienne a

demandé, comment la Communauté Européenne utilisait ses fonds pour la recherche et le développement. Il a souligné le besoin d'une « Technologie plus accessible, plus simple qui aiderait les pays à atteindre leurs objectifs »<sup>[375]</sup>

## **La Coordination et la Planification**

Le Comité Interministériel, assisté de son Comité Technique supervisera le Haut Commissariat au Déminage. Le Haut Commissariat au Déminage est sous la tutelle du Ministère de la Promotion Economique et du Développement et du personnel à son Quartier Général à son bureau régional de Faya - Largeau et à l'école nationale de formation à N'djamena<sup>[376]</sup> Le HCND est constitué de cinq unités opérationnelles à savoir une pour le déminage, deux pour la dépollution des munitions et engins non - explosés et deux unités pour la dépollution aussi bien des mines que des engins et munitions non - explosés.<sup>[377]</sup> Le Comité des donateurs, donne des conseils et garantit la transparence dans la gestion.<sup>[378]</sup>

Après l'Etude de d'Impact Socio - Economique des Mines et munitions non - explosés, le Tchad a développé "Un plan Stratégique National de lutte contre les Mines antipersonnel et les munitions non - explosés couvrant la période 2003 - 2015. Il sera coordonné par le HCND et exécuté selon les plans d'actions annuels. Son objectif est de débarrasser le pays de tous les impacts dus aux mines et aux engins et munitions non - explosés avant la fin de 2015, de manière que le Tchad soit considéré comme « un pays où les mines bloquent l'accès aux infrastructures de bases ( les habitations, les routes ), à l'eau, aux pâturages, et aux champs, ces terrains devront être dépollués ou seront rendus accessibles par le déminage ou le marquage des corridors ;toutes les zones minées empêchant la mise en œuvre des programmes de développement et là où l'accès aux ressources vitales est bloqué aux communautés, où les communautés sont menacées, où toutes les zones non déminées seront systématiquement marquées, où les populations

vivant dans les zones dangereuses ou aux alentours bénéficieront des programmes de sensibilisation, où la capacité de déminage est maintenue pour dépolluer et marquer toutes les zones où les besoins se font sentir »<sup>[379]</sup>

En 2001 - 2003 l'action nationale contre les mines est orientée sur l'éducation sur les risques que présentent les mines, l'étude et le marquage des zones minées, le déminage de N'djamena, faya Largeau et leurs environs, l'expertise du personnel et la qualité de contrôle et l'application du Traité d'Ottawa par un inventaire des stocks tchadiens des mines antipersonnel, la planification de leur destruction, l'adoption du nombre des mines à garder pour la formation et la contribution au niveau national et international à l'avènement d'un monde sans mines <sup>[380]</sup>

Il est aussi prévu la réouverture des axes importants de la région du Tibesti, l'ouverture d'un centre régional à Bardaï et l'organisation des évacuations des victimes des mines par voies aériennes.<sup>[381]</sup> Depuis juin 1998, le PNUD a fourni l'assistance technique, et l'expertise d'exécution au gouvernement et au personnel du HCND responsable de la mise en œuvre du Plan Stratégique national.<sup>[382]</sup> Le Tchad recherche aussi l'assistance technique pour la base des données d'IMSMA. <sup>[383]</sup>

## **Le Déminage**

Le programme d'action contre les mines au Tchad s'est développé en trois phases. Premièrement, la mise en place du Haut Commissariat au Déminage de même que les capacités de déminage et des engins explosifs. Après l'Etude de d'Impact Socio - Economique des Mines et munitions non - explosées, a été menée. La troisième phase consistait à déployer les démineurs dans les zones identifiées comme prioritaires par le Gouvernement, pour l'action contre les mines. La première zone ainsi déminée était Faya Largeau où l'ONG Allemande Help fut le premier partenaire à s'impliquer <sup>[384]</sup>.

D'après l'Etude de d'Impact Socio - Economique des Mines et

munitions non - explosées, un quart des superficies estimées minées sont des plaines avec peu ou pas de végétation et présente peu de difficultés pour le déminage. Deux cinquième des terrains minés couvrent un relief accidenté avec une couverture végétale ou des dunes de sable, instables et présentent des difficultés notables au déminage.<sup>[385]</sup>

Les initiatives prises par les populations locales pour le déminage ont constitué les actions les plus remarquables de l'action contre les mines les deux années avant l'achèvement de L'Etude de d'Impact Socio - Economique des Mines et munitions non - explosées. Très souvent, pour prévenir les accidents ou accès par les autres, les communautés locales ont placé des engins dans des lieux « sûrs » tel le creux des arbres, un trou spécial, rivières.... Plus d'une des dix communautés ont utilisé ce type informel d'action contre les mines.<sup>[386]</sup>

Pendant les années 2001et 2002, HELP a été l'unique ONG à exécuter un programme d'action contre les mines au Tchad. HELP a utilisé 70 spécialistes locaux et un superviseur français.<sup>[387]</sup>

Selon le rapport de l'article 7 du Tchad, un total de 5241 mines antipersonnel a été détruit de juin 2000 à avril 2002. Entre juin 2000 à novembre 2001, 4269 mines antipersonnel ont été détruites dans les Départements de l'Ounianga Kébir (828), Faya (30), Iriba (1), Waddi - doum (3 350)<sup>[388]</sup>. Entre février et avril 2002, un autre stock de (972) mines a été détruit à Ounianga Kébir.<sup>[389]</sup>

Un rapport du Haut Commissariat National au Déminage, sur le résultat des opérations de déminage entre le 26 septembre 2000 et le 1<sup>er</sup> juin 2002 indique que 645 663 mètres carrés de terrain ont été déminés, et 2 228 mines antipersonnel, 2 112 mines antichars et 28 781 engins non – explosées ont été détruits.<sup>[390]</sup>

Le HCND a initié un projet pour le déminage de la région du

Tibesti, ce projet nécessitera la création d'une commission de déminage à Bardaï, une unité de déminage, des équipes d'étude, des projets de sensibilisation aux dangers dus aux mines et les capacités d'évacuation sanitaires des victimes.<sup>[391]</sup> Le Tchad recherche une assistance internationale pour la réalisation de ce projet.

### **La Sensibilisation au danger des Mines**

Pendant les deux années qui ont précédé l'achèvement de L'Etude d'Impact Socio-économique des Mines et munitions non - explosées, seulement 5 des 249 communautés affectées par les mines auraient bénéficié de la sensibilisation sur les dangers que représentent les mines (MRE) « Mine risk éducation »<sup>[392]</sup>. A la réunion Intersession elle du Comité Permanent sur le déminage à Genève le 29 mai 2002, le Chef de la délégation tchadienne a déclaré que toutes les opérations de déminage devraient être accompagnées par un programme de sensibilisation et que les experts dans la sensibilisation devraient être intégrés dans toutes les équipes qui mènent des actions de lutte contre les mines.<sup>[393]</sup>

L'Etude de d'Impact Socio-économique des Mines et munitions non-explosées indique que plusieurs personnes ont été blessées en manipulant les armes et particulièrement les engins et munitions non - explosées, l'Etude conclut qu'il y a une nécessité de mettre au point un programme de sensibilisation sur les risques dus aux mines, pour réduire les contacts avec les mines et autres, et un effort ciblé doit être fait pour détruire les sites cachés de forte concentration de munitions et engins non - explosés.<sup>[394]</sup>

Après l'Etude de d'Impact Socio - Economique des Mines et munitions non – explosées, le HCND, a initié et mené des campagnes de sensibilisation sur les risques que représentent les mines dans les communautés affectées ; ces campagnes sont faites avant le déminage ou la destruction des mines.<sup>[395]</sup> En juin 2002, après des réunions tenues entre l'UNICEF et le

Coordinateur du programme d'action contre les mines au Tchad, il avait été décidé de mettre à jour la proposition de sensibilisation en cours dans le pays, "à la lumière de la récente étude complète d'impact sur les mines et les munitions et engins non explosés."<sup>[396]</sup>

## **Les Victimes des Mines antipersonnel**

En 2001, les données détaillées sur les victimes des mines et de munitions et engins non - explosés ne sont pas disponibles. Suite à l'Etude de d'Impact Socio - Economique des Mines et munitions non - explosés, achevé en mai 2001, aucun système de collecte de données n'est ni en cours ni initié. Le HCND, reçoit occasionnellement des rapports concernant les nouvelles victimes, mais le manque de ressources ne permet pas de mettre en place et de gérer une base de données.<sup>[397]</sup> L'Etude de d'Impact Socio - Economique des Mines et munitions non - explosés, a enregistré deux accidents en 2001, un en janvier et l'autre en mai. Dans ces accidents, cinq personnes sont mortes, cinq autres parmi lesquelles huit enfants blessés.<sup>[398]</sup>

Entre janvier 1998 et mai 2001, 339 victimes ont été enregistrées : 122 morts et 217 blessés, 87% des victimes sont des hommes. Le taux de mortalité était 39% pour les hommes et 18% pour les femmes. Parmi les hommes et les femmes, la tranche d'âge la plus touchée est celle de 5 à 29 ans, avec 260 victimes enregistrés. Sur un total de 295 victimes mâles, 286 sont des civiles. Les accidents des mines et engins non explosés sont survenus au cours des activités suivantes : manipulation des armes 121 cas, conduites des troupeaux par les bergers 73 cas, voyages 48 cas, agriculture 28, jeux 15 cas, activités militaires 9 cas, travaux ménagères 8 cas, recherche d'eau et de bois 5 cas, autres activités inconnues 32 cas.<sup>[399]</sup> Sur les 339 accidents récents, 39 résultaient des munitions et engins non - explosés abandonnés dans les champs de tir.<sup>[400]</sup>

## **Les victimes des mines, munitions et engins non - explosés du 1<sup>er</sup> janvier 1998 au 1<sup>er</sup> mai 2001 <sup>[401]</sup>**

Année	Total	Tué	Blessé	Homme	Femme	Enfant	Civil	Militaire
1998	104	29	75	95	9	28	98	6
1999	148	60	88	128	20	43	148	0
2000	76	27	49	61	15	31	75	1
2001 <sup>[402]</sup>	10	5	5	10	0	8	10	0
Inconnu	1	1	0	1	0	0	0	2
Total	339	122	217	295	44	110	330	9

Le nombre de victimes moins récentes tel qu'enregistré par l'Etude d'Impact atteint un total de 1349 donc 703 morts et 646 blessés.<sup>[403]</sup> Des 249 communautés étudiées, 180 connaissaient au moins un cas d'accident sur les mines.<sup>[404]</sup> Aucune donnée n'est disponible pour la région du Tibesti dans le nord du pays.

En 2001, aucun incident n'a été signalé durant les opérations de déminage.<sup>[405]</sup>

Le 21 avril 2002, pendant les élections législatives, une personnalité importante de l'opposition, Gueti Mahamat a été tué alors que la voiture dans laquelle il voyageait a heurté une mine sur la route qui mène à l'aéroport de Faya Largeau.<sup>[406]</sup>

### **L'Assistance aux survivants**

Au Tchad, les services de soins médicaux et les services de réhabilitation des victimes de mine restent rudimentaires.<sup>[407]</sup> Selon L'Etude de d'Impact Socio - Economique des Mines et munitions non - explosées, des récentes victimes qui ne sont pas mortes immédiatement après l'accident, 181 ont reçu quelques soins d'urgence, cependant aucun survivant enregistré n'a reçu des soins de réhabilitation physique ou une formation professionnelle. Dix huit survivants enregistrés n'ont reçu aucun soin. En fonction des blessures ou bien du niveau des soins reçus, 45 des survivants ont été amputés de leurs membres supérieurs et 17 des membres inférieurs. En plus des amputés des membres supérieurs, s'ajoutent 20 victimes qui ont perdu tout ou certains de leurs doigts. Seize survivants sont aveugles et

dix autres borgnes. 119 autres ont reçu d'autres types de blessures, principalement les brûlures ou des fractures avec peu de cas de paralysie enregistrés. Seulement six survivants sont définitivement inaptes à cause de leurs blessures. Par ailleurs un nombre significatif des victimes sont improductifs à cause de leurs infirmités.<sup>[408]</sup>

Le HCND, a une vieille ambulance pour évacuer les victimes à l'hôpital de Faya.<sup>[409]</sup> Toutefois, un accord informel oblige tous les avions tchadiens et français de transporter les victimes des mines gratuitement.<sup>[410]</sup> Le financement des Etats Unis pour l'Action contre les mines au Tchad prévoit des ressources pour financer les évacuations par avion.<sup>[411]</sup> L'armée Française a installé une unité chirurgicale à l'hôpital militaire de N'djamena, disposant des capacités d'assistance aux victimes des mines.<sup>[412]</sup> L'hôpital militaire offre des soins médicaux continus aux victimes des mines. Les autres hôpitaux ou centres médicaux n'auraient assurer ces prestation.<sup>[413]</sup>

En septembre 2001, une formation pour l'administration des soins d'urgences aux blessés de guerre, et la préparation des évacuations a été organisé à Faya par l'équipe médicale de l'Armée Tchadienne et du CICR pour accroître la connaissance des participants.<sup>[414]</sup> Le CICR a offert des équipements à l'équipe médicale de l'Armée Tchadienne à Faya Largeau ; deux tentes de dispensaire, trois lits d'hospitalisation, 50 couvertures et des médicaments. En Octobre 2001, le Ministère de la défense et le CICR ont organisé un séminaire sur la chirurgie de guerre pour 24 chirurgiens civils et militaires des principaux hôpitaux de N'djamena, Faya Largeau, Abéché et Sarh, pour permettre aux participants d'accroître leurs techniques en chirurgie de guerre.

SECADEV, une organisation Catholique pour le développement travaille avec le CICR pour assurer les services de réhabilitation physique aux amputés, dans leur centre orthopédique et prosthétique dans la capitale à N'djamena. En 2001, avec l'appui financier du CICR, le centre a été rénové et 94 survivants de

mines équipés avec les jambes artificielles. Le CICR, a effectué le transfert par avion à N'djamena, 9 amputés de Faya Largeau pour recevoir des prothèses, et a pris en charge les coûts de leur séjour (14 jours). Le CICR travaille en partenariat avec le HCND pour identifier les bénéficiaires du programme d'assistance aux amputés.<sup>[415]</sup>

Les autorités rapportent que par manque de ressources, des efforts, insuffisants ont été faits pour faire face aux besoins des survivants des accidents dus aux mines, pour une réhabilitation psycho - sociale et une réintégration économique. L'assistance et l'expertise Internationale sont nécessaires pour les infrastructures, le renforcement de l'expertise du personnel, et le programme de réhabilitation.<sup>[416]</sup> Il est aussi reconnu que les survivants des accidents dus aux mines, et les autres handicapés sont marginalisés tant au niveau privé qu'au niveau publique.

---

<sup>[342]</sup> Le haut Comité Interministériel sera présidé par le Premier Ministre, et composé de : Ministre de l'économie et de développement, du Ministre des Affaires étrangères, du Ministre de la défense National et de la Réinsertion, du Ministre de la santé, du Ministre de l'intérieur et de la sécurité, du Ministre de Finance, du Représentant résident du PNUD, et du Président de l'Office des donateurs. Son Comité technique sera présidé par le Directeur Général du Ministère du Ministère de la promotion économique et du développement, le Directeur général du Ministère des Affaires Etrangères sera le Vice Président, ce comité sera renforcé par : Les Secrétaires généraux des Ministères ; de la Santé, des Finances, et de l'intérieur, le Chef d'Etat Major des Armées, deux représentants de l'Office des donateurs, le Coordinateur du HCND, le Chargé des programmes du PNUD, le Conseiller Technique du HCND. Une copie du Projet de loi a été remis au Landmine Monitor en mai 2002.

<sup>[343]</sup> Interview avec le Lieutenant Colonel Mahamoud Adam Bechir, Coordinateur HCND et le Représentant du Ministre de la Promotion Economique et du Développement, Genève 29 mai

2002.

[344] Haut Commissariat National au Déminage HCND

[345] Déclaration Lieutenant Colonel Mahamoud Adam Bechir Coordonateur HCND et Représentant du Ministre de la Promotion Economique et du développement à la 3eme Réunion des Etats Partis Managua - Nicaragua du 18 au 21 septembre 2001

[346] Le Tchad a rendu publique des copies de son rapport de transparence pendant le moi de mai 2002 lors de la réunion du Comité Permanent des Etats partis à Genève . Ce rapport est introduit dans la base des données des l'ONU. Le premier rapport était dû au 29 avril 2000. La période à couvrir par le premier rapport est donnée comme "Renseignement pour la période du moi d'avril 2002"

[347] Rapport 2001 du Landmine Monitor p.63

[348] Déclaration du Lieutenant Colonel Mahamoud Adam Bechir Coordonateur (HCND), a la 3eme réunion des Etats parti Managua - Nicaragua 18 au 21 septembre 2001( Rapport Landmine Monitor 2001 p. 63)

[349] « Fâchés, les supporters du leader de l'opposition assassiné accusent les autorités » Agence France Presse, 25 avril 2002  
« Le leader de l'opposition Tchadienne meurt après avoir heurté une mine "terroriste" Agence France Presse, 25 avril 2002

[350] Rapport de l'article 7, forme B daté du 12 décembre 2001

[351] Rapport de l'article 7, forme B daté du 29 avril 2002

[352] Rapport de l'article 7, forme B daté du 29 avril 2002 on note une disparité dans le rapport en ceci que le chiffre 2 965 est donné, mais la quantité des mines additionnées par type donne 2 803. Le Tchad à confirmé à landmine Monitor que le chiffre exacte de mine est 2 803 . Courrier Electronique de Mahamoud Adam Ben Bechir Coordonateur du HCND, le 12 juillet 2002

[353] Rapport de l'article 7, forme G, daté du 12 décembre 2001

[354] Rapport de l'article 7, forme G,1, date du 29 avril 2002

[355] Ibid, forme D

[356] Les mines retrouvées proviennent de : Belgique, l'ancien Tchecoslovaquie, La République Fédérale d'Italie de l'ancien Union des Républiques Socialistes Soviétiques, des USA et de

l'ancien Yougoslavie pour plus de détail voir le rapport de conforme à l'article 7 forme C et l'annexe II du 12 décembre 2001 et le rapport Conforme à l'article 7 Forme C du 29 avril 2002.

[357] « L'Etude d'Impact Socio-Economique des Mines et munitions non - explosées, République du Tchad » ,pp.14 -19.

[358] HCND "Plan Stratégique National de Lutte contre les mines et les engins et munitions non - explosées 2003 - 2015 " Une copies a été données à Landmine Monitor en mai 2002.

[359] « Etude d'Impact Socio - Economique des Mines et munitions non – explosées, République du Tchad » p.13

[360] Ibid., p.30

[361] Ibid. pp.13-19-37-40

[362] Rapport de l'article 7, forme I, du 12 décembre 2001

[363]. « Etude d'Impact Socio - Economique des Mines et munitions non – explosées, République du Tchad » p. 25

[364] Ibid. p. 27

[365] Site Web [www.mineaction.org](http://www.mineaction.org) du Service des Nations Unies de l'Action contre le Mines (UNMAS) Base des données de Investissement de l'action contre les mines

[366] Ibid.

[367] Ibid.

[368] Handsard, 29 Mars 2001 col.723W, and 21 Mars 2002, col. 471W

[369] Département d'Etat Américain "Marcher sur la terre en toute sécurité" les Etats Unis engagés dans le déminage humanitaire, novembre 2001, p.3

[370] « Etude d'Impact Socio - Economique des Mines et munitions non – explosées, République du Tchad » p. 73

[371] Documents préparatoires pour la 3eme réunion des Etats parti à la Convention d'Ottawa du HCND p.23

[372] Interview de Landmine Monitor avec Ali Sountali, Administrateur de Programme, HCND, N'djamena ,5 February 2002

[373] Plan Stratégique National du HCND 2002 - 2015 pour la Lutte contre les mines et les munitions et engins non - explosées

[374] Plan Stratégique National HCND 2002 - 2015 pour la

Lutte contre les mines et les munitions et engins non - explosées

[375] Déclaration du Lieutenant Colonel Mahamoud Adam Bechir Coordinateur HCND Genève, 29 mai 2002

[376] Rapport du Landmine Monitor 2001 pp. 65-66

[377] Le Plan du Travail annuel du HCND, une copie a été donné au Landmine Monitor en mai 2002

[378] Rapport 2002, du Landmine Monitor pp.65 - 66

[379] Plan Stratégique National du HCND 2002 - 2015 pour la Lutte contre les mines et les munitions et engins non - explosées en République du Tchad

[380] Documents préparatoires pour la 3eme réunion des Etats parti à la Convention d'Ottawa pp. 19 - 20

[381] Le Plan du Travail annuel du HCND, une copie a été donné au Landmine Monitor en mai 2002

[382] Projet Support pour l'Implication au Plan Stratégique National pour la lutte contre les mines et les munitions non - explosées : 2002 - 2005 Ministère de l'Economie et de la Promotion Social et UNDP

[383] Interview du landmine Monitor avec le Lieutenant Colonel Mahamoud Adam Bechir, Coordinateur HCND Genève, 29 mai 2002

[384] Le support de PNUD au programme de l'action contre les mines au Tchad [http : //www.mineaction.org/misc/dynamic\\_overview.cfm ?did=50](http://www.mineaction.org/misc/dynamic_overview.cfm?did=50)

[385] « Etude d'Impact Socio - Economique des Mines et munitions non – explosées, République du Tchad » p. 44

[386] Ibid. 41

[387] Lettre Electronique de Markus Haake, Allemagne, 24 juin 2002,donnant les informations de Brigitte Schulze, Coordonateur de projet HELP, Allemagne.

[388] Rapport de l'article 7, forme G , du 12 décembre 2001

[389] Rapport de l'article 7, forme G , du 29 avril 2002

[390] Les résultats des opérations de déminage au Tchad entre le 26 septembre 2000 et 1er juin 2002. Dans ce rapport 765 284 mètres carrés sont classées déminées et 988 066 classées contrôlées.

[391] HCND "Projet de déminage de la région du Tibesti" une

copie du projet a été offert au Landmine Monitor en mai 2002

[392] « Etude d'Impact Socio - Economique des Mines et munitions non – explosées, République du Tchad » p. 42

[393] Déclaration du Lieutenant Colonel Mahamoud Adam Bechir, Coordinateur HCND, Genève 29 mai 2002

[394] « Etude d'Impact Socio - Economique des Mines et munitions non – explosées, République du Tchad »: Sommaire pp.3-4-7

[395] Interview de landmine Monitor avec Moussa Ali Sountali, Administrateur de Programme, HCND, N'djamena, le 5 février 2002

[396] Mine action support Group "June Newsletter" New York, 14 June, 2002, p.22

[397] Interview du landmine Monitor avec le Lieutenant Colonel Mahamoud Adam Bechir, Coordinateur HCND Genève, 29 mai 2002

[398] Analyse de Landmine Monitor du L'Etude de d'Impact Socio - Economique des Mines et munitions non - explosées "Les récentes victimes"

[399] « Etude d'Impact Socio - Economique des Mines et munitions non - explosées en République du Tchad »: Sommaire pp.31-34

[400] Ibid. p.25

[401] Analyse de Landmine Monitor de L'Etude d'Impact Socio - Economique des Mines et munitions non - explosées .Les récentes victimes" à cause des différences observées entre les différentes sources, le nombre de victime civil chaque année qui donne 330

[402] Seulement deux accidents ont été enregistré ; un janvier et un mai

[403] « Etude d'Impact Socio - Economique des Mines et munitions non – explosées, République du Tchad » p.31

[404] Ibid. p.9

[405] Interview de landmine Monitor avec Moussa Ali Sountali, Administrateur de Programme, HCND, N'djamena, le 5 février 2002

[406] " Le leader de l'opposition tchadienne meurt après avoir

heurte une mine 'terroriste' " Agence France presse, 22 avril 2002

[407] Interview de landmine Monitor avec Moussa Ali Sountali, Administrateur de Programme, HCND, N'djamena, le 5 février 2002

[408] L'Etude de d'Impact Socio - Economique des Mines et munitions non - explosées p.34

[409] Information donnée par Moussa Ali Sountali Administrateur de Programme HCND et Tahir Togou Djmet HCND, sur le Comité permanent de l 'assistance aux victimes et la réinsertion économique.' Questionnaire sur l'assistance aux victimes ,31 mai 2002

[410] Interview de landmine Monitor avec Moussa Ali Sountali, Administrateur de Programme, HCND, N'djamena, le 5 février 2002

[411] Rapport 2001 du Landmine Monitor p 65

[412] Interview avec Alassoum Bedoum Chargé des Programmes PNUD, N'djamena, 8 février 2002

[413] Information donnée par Moussa Ali Sountali Administrateur de Programme HCND et Tahir Togou Djmet HCND, sur le Comité permanent de l 'assistance aux victimes et la réinsertion économique.' Questionnaire sur l'assistance aux victimes ,31 mai 2002

[414] CICR (Genève), Rapport spécial action contre les mines, juillet 2002, p.17

[415] Ibid.

[416] Interview avec le Lieutenant Colonel Mahamoud Bechir Adam Coordinateur HCND, Genève 29 mai.